

Indicateurs financiers des communes en 2015

Communes		Taux d'endettement net	Degré d'autofinancement	Part des charges d'intérêts	Degré de couverture des revenus déterminants
		<i>indicateur a)</i>	<i>indicateur b)</i>	<i>indicateur c)</i>	<i>indicateur d)</i>
1	Neuchâtel	84.34%	131.96%	2.19%	0.56%
2	Hauterive	177.25%			
3	Saint-Blaise	54.52%	411.23%	1.92%	5.59%
6	Cornaux	152.28%			
7	Cressier	7.49%			
8	Enges	-7.34%			
9	Le Landeron	315.07%			
10	Lignièrès	392.24%			
11	Boudry	204.83%			
12	Cortailod	31.57%			
15	Peseux	117.24%			
16	Corcelles-Cormondrèche	116.93%			
18	Rochefort	93.55%			
19	Brot-Dessous	-112.24%			
20	Bevaix	53.21%			
21	Gorgier	57.94%			
22	Saint-Aubin-Sauges	125.51%			
23	Fresens	-166.85%			
24	Montalchez	-113.38%			
25	Vaumarcus	45.20%			
33	La Côte-aux-Fées	-44.60%			
35	Les Verrières	291.16%			
49	Valangin	277.16%			
53	Le Locle	46.62%	76.35%	2.10%	0.18%
54	Les Brenets	183.44%			
55	Le Cerneux-Péquignot	-158.70%	-2200.17%	-10.16%	15.88%
56	La Brévine	-60.81%			
57	La Chaux-du-Milieu	12.63%			
58	Les Ponts-de-Martel	20.19%			
59	Brot-Plamboz	-167.46%			
60	La Chaux-de-Fonds	249.72%	41.74%	4.64%	-2.54%
61	Les Planchettes	-13.37%			
62	La Sagne	362.53%			
71	La Tène	164.04%			
72	Val-de-Travers	100.82%			
73	Milvignes	92.01%			
74	Val-de-Ruz	109.95%	104.76%	2.08%	0.07%
Ensemble des communes		129.11%	84.01%	2.98%	-0.45%

L'introduction du nouveau plan comptable MCH2 ne permet plus de comparaisons avec les anciens indices. Ceux-ci sont remplacés par les nouveaux indices des communes ayant adopté le nouveau plan comptable.

Ces indicateurs seront complétés au fur et à mesure de l'introduction du MCH2 par les communes.

Descriptif

Indicateurs MCH2 définis par la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales.

a) Taux d'endettement net

Dettes nettes / Revenus fiscaux en %

Dettes nettes: 20 capitaux de tiers ./ 2068 subventions d'investissements ./ 10 patrimoine financier

Revenus fiscaux: groupe 40

Cet indicateur indique la part ou le nombre d'années de revenus fiscaux nécessaires pour amortir la dette nette.

Valeurs indicatives:

< 100% = bon

100% - 150% = suffisant

> 150% = mauvais

b) Degré d'autofinancement

Autofinancement / Investissements nets en %

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle.

A moyen terme, il devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette.

Valeurs indicatives:

> 100% = haute conjoncture

80% à 100% = cas normal

50% à 80% = récession

c) Part des charges d'intérêts

Charges d'intérêts nets / Revenus courants en %

L'indicateur indique la part du revenu disponible absorbée par les charges d'intérêts.

Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

Actuellement, cet indicateur est clairement impacté par le niveau des taux très bas.

Valeurs indicatives:

0% - 4% = bon

4% - 9% = suffisant

> 9% = mauvais

d) Degré de couverture des revenus déterminants

Solde du compte de résultat / Revenus déterminants en %

Valeur informative uniquement, car dépend du résultat de l'exercice.